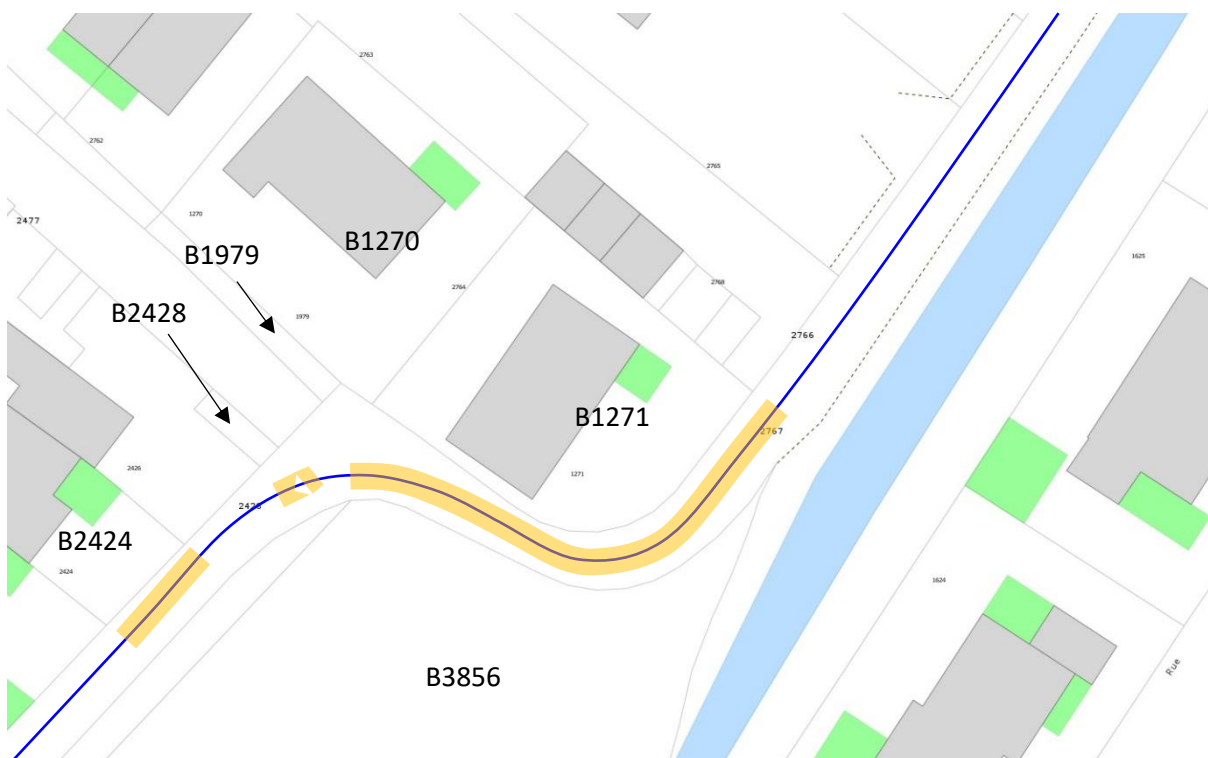
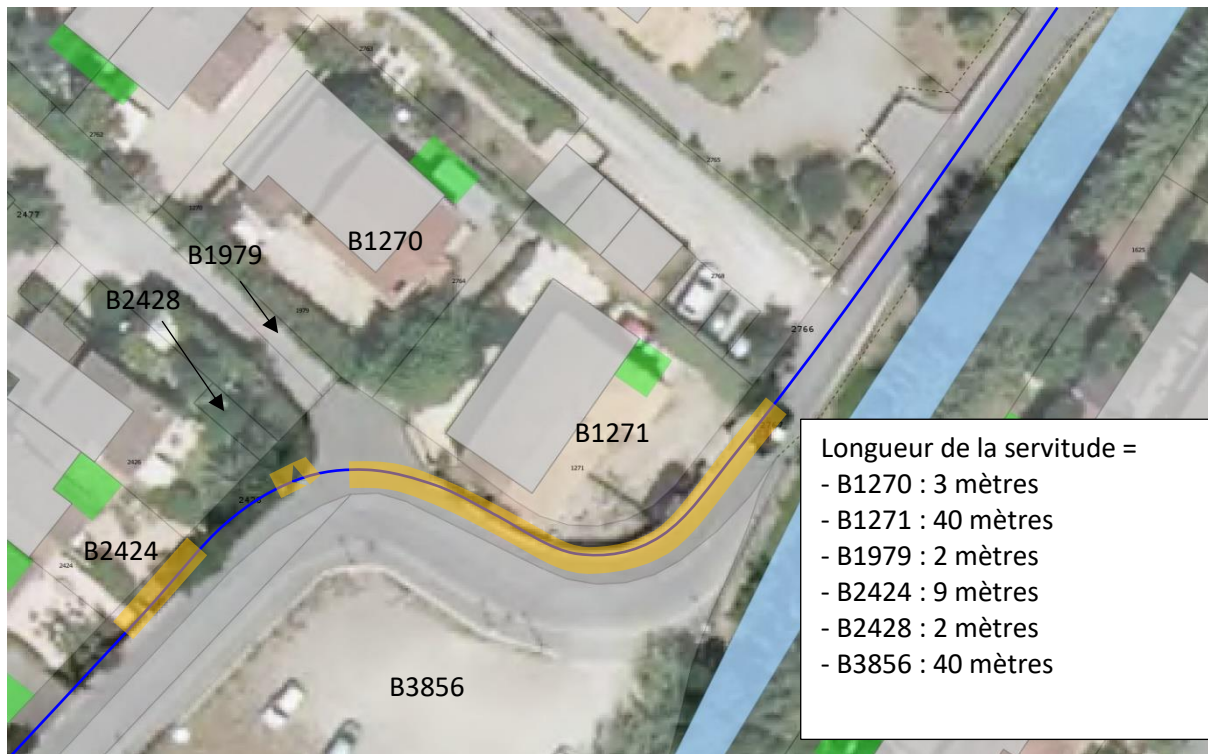


SAINTE-MAXIME – PARCELLES B1270, B1271, B1979, B2424, B2428 et B 3856
SERVITUDE POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE CANALISATION D'EAU POTABLE

— Tracé de la canalisation d'eau potable projetée \varnothing 500 mm

— Servitude (bande de 3 m de large) relative aux parcelles ci-dessus référencées



Il y a un décalage de l'ordre de 3 mètres entre la vue aérienne et le cadastre. Les tracés de la canalisation projetée et de la servitude sont calés sur le cadastre.